

JOURNEE D'ÉCHANGES AVEC LES ASSOCIATIONS

21 janvier 2020, Mallemort

Synthèse de la journée

Une première expérience pour répondre à de nombreuses sollicitations

Le SMAVD pilote aujourd'hui des démarches complexes sur des grands enjeux de société comme le partage de la ressource en eau et les défis du changement climatique pour les territoires, la protection de tous les habitants contre les risques liés aux inondations, l'accès du public à la rivière et la cohabitation des différents usages.

Il est notable que la Durance suscite des questionnements et des intérêts de plus en plus forts, ce qui se traduit notamment par des sollicitations fréquentes sur tous ces sujets (via notamment les réseaux sociaux et le site Internet du SMAVD) et une demande exprimée par le tissu associatif d'être entendu et plus impliqué dans les politiques mises en œuvre. L'émergence d'un SAGE et la constitution d'une Commission Locale de l'Eau soulève un intérêt tout particulier, en mettant à l'agenda des thèmes stratégiques comme l'aménagement du territoire, la ressource en eau, le changement climatique.

Cette « journée des associations » a été organisée afin d'apporter une première réponse à ces attentes légitimes, de mieux les cerner et d'engager une réflexion sur une organisation pérenne pour l'avenir. Les associations citoyennes de défense de l'environnement ont été invitées, ainsi que des usagers associatifs et professionnels, afin de :

- Partager des informations sur la Durance,
- Croiser les regards d'experts et des représentants de la société civile,
- Entendre les besoins des différents usagers,
- Expérimenter une forme de démocratie participative,

Des débats riches et respectueux

Cette journée a rassemblé **53** personnes, constituant un panel très diversifié : **17** membres d'associations citoyennes de défense de l'environnement (FNE, La Parole aux Citoyens, l'Etang Nouveau, LPO, SOS Durance Vivante), **22** représentants de fédérations et d'associations d'usagers et professionnels (Association Environnement Industrie, CEN PACA, fédérations et syndicats de chasse, fédérations de pêche, CPIE, fédération et club de canoë kayak, UNICEM, Maison Régionale de l'Eau, Association RAMDAM, Mobil'Idées, Gap Science Animation), **11** élus et techniciens des chambres d'agriculture et des structures d'irrigation collectives (fédération des irrigants du Vaucluse, Commission Exécutive de la Durance, chambres départementales - 04 13 et 84 - et régionale d'agriculture, Union du canal Luberon Sorgue Ventoux), **1** technicien de la région SUD PACA, **1** technicien du Conseil départemental du Vaucluse et **1** riveraine de la Durance.

Les débats se sont articulés autour de 5 tables rondes successives. Pour chacune d'elle, le thème retenu faisait l'objet d'une introduction technique par un expert du SMAVD, puis 3 ou 4 participants étaient invités à témoigner de leur expérience ou de leur point de vue, un débat se tenait ensuite avec l'ensemble des personnes présentes avant qu'une synthèse des échanges ne soit proposée.

Les 5 thèmes proposés pour ces tables rondes étaient :

- Grands aménagements : des bénéfiques et des impacts ?
- Protection contre les crues : une canalisation de la Durance ?
- La Durance, un espace pour tous ?
- Changement climatique et raréfaction de la ressource en eau : faudra-t-il choisir entre environnement et développement économique ?
- Quelle place pour la participation citoyenne dans la gestion de la Durance ?

Les participants ont unanimement reconnu la très bonne tenue des débats, d'un niveau technique très satisfaisant, avec des thèmes proposés globalement en phase avec les préoccupations qui traversent le monde associatif et citoyen. L'écoute mutuelle et le respect des arguments avancés par chacun ont permis de partager une grande diversité de points de vue.

Des points de vue parfois divergents pour des enjeux partagés

Les grands aménagements structurants de la Durance sont perçus de façon nuancée, certains mettant en avant les bénéfiques apportés comme la protection contre les inondations et la sécurisation de l'accès à la ressource en eau, ce qui a permis le développement des usages économiques (industrie, agriculture, etc.); d'autres soulignant plutôt les impacts

environnementaux négatifs et la nécessité d'y remédier. Tous s'accordent sur la nécessité de rechercher un nouvel équilibre permettant de concilier tous les enjeux, en s'adaptant au dérèglement climatique et en renforçant la reconquête de la biodiversité.

La spécificité du système Durance – Verdon est bien reconnu, le partage de la ressource en eau au service des usages économiques, récréatifs et écologique est un fait acquis : sauf une association qui exprime sa préférence pour une renaturation radicale de la Durance, il est admis qu'un équilibre est à trouver entre tous les enjeux et que l'adaptation au changement climatique doit être pensée dans cet objectif. La question centrale du partage de la ressource en eau est considérée d'intérêt général et à ce titre, les perspectives de « privatisations des barrages » suscitent une crainte et des associations militent pour que ces ouvrages « restent publics ».

La protection contre les inondations et la présence de digues suscite également des débats. Les associations de défense de l'environnement estiment que l'endiguement de la Durance est excessif, estiment qu'il sert principalement des projets d'urbanisation. Mais les témoignages de riverains et d'écologues viennent nuancer fortement cette vision. L'action du SMAVD consiste en effet à optimiser et simplifier les ouvrages de protection et autant que possible à les reculer pour donner plus de place au lit de la rivière. Cela les rend plus efficaces et mieux adaptés aux enjeux de biodiversité.

Les discussions ont également montré la diversité et le dynamisme des usages de l'espace Durance, son lit, ses berges et sa plaine et montré l'attractivité de cette rivière dont manifestement les citoyens et les riverains attendent beaucoup : espace de nature, de promenade, de déplacement à vélo, de baignade et de loisirs nautiques, sans oublier les usages plus traditionnels en Durance : agriculture, pêche, chasse.

La capacité des acteurs et usagers de la Durance, dans leur diversité, à discuter de façon apaisée et constructive est à souligner, traduisant la volonté collective d'un partage de l'espace. Mais ce partage de l'espace nécessite du dialogue et une organisation à définir et à mettre en place.

Une forte volonté de participation dans le respect des instances existantes

La dernière table ronde portant sur la question de la participation citoyenne dans la gestion de la Durance, il est ressorti que la diversité des points de vue et les divergences sur certains sujets, ou entre usagers professionnels d'un côté et défenseurs de l'environnement de l'autre, pouvaient être dépassés.

Accepter cette diversité et cette richesse de points de vue et débattre sur la base d'une connaissance objective et partagée doit permettre de construire une vision commune.

Mais l'impossibilité de faire participer toutes les associations au sein de la Commission Locale de l'Eau – bien comprise eu égard aux règles de composition de cette instance – suscite de la déception. L'attente est ainsi forte pour que la démarche engagée à l'occasion de cette journée soit renouvelée, et qu'une organisation soit imaginée et mise en œuvre afin d'associer le monde associatif et citoyen dans la construction du SAGE Durance.

Une démarche à renouveler et une organisation à inventer

Il faut tout d'abord relever qu'une démarche de cette nature, qui consisterait à enrichir l'approche classique « représentative » au travers de la seule CLE, d'une forme de démocratie participative n'est pas habituelle dans les démarches de SAGE, et que cela va nécessiter d'inventer un modèle adapté, et donc d'innover.

Les discussions ont fait émerger des besoins de deux types : la concertation avec les acteurs associatifs qui et la participation citoyenne, afin de construire un « projet commun ».

Une condition requise pour avancer de façon constructive est de s'appuyer sur des bases factuelles, une connaissance objective et partagée dans les domaines de l'hydrologie, de la morphologie, de la biodiversité, de l'eau et de ses usages. Il s'agira de mettre les résultats le plus largement possible à la disposition des acteurs et des citoyens.

Une prochaine session de travail sera proposée pour le début de l'année 2021, dans un format encore à préciser, afin de maintenir la dynamique collective, très positive, qui s'est mise en place à l'occasion de cette première « journée des associations ».